



Mutuelle de Poitiers Assurances

Bois du Fief Clairé BP 80000 - 86066 POITIERS Cedex 9
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Régie par le Code des Assurances
N° TVA : FR 7975710981 La prestation d'assurance est soumise de 0,194 (art. 201C, 2° A, CGO)

Yoann BLAY

EI - Agent Général d'Assurance Exclusif

109 cours de l'Europe

17200 ROYAN

Tél. 05.46.05.10.24 Fax. 05.46.06.54.47

Courriel : agence.yoann.blay@mutuelledepoitiers.fr

N° 11059861 (www.orias.fr)

M SOLE PHILIPPE

8 RUE DE LA SOURCE

17600 SABLONCEAUX

ATTESTATION D'ASSURANCE

RESPONSABILITÉ CIVILE DES PROFESSIONNELS, DES ENTREPRISES et assimilés

Nous attestons que **M SOLE PHILIPPE (8 RUE DE LA SOURCE 17600 SABLONCEAUX)** est assuré(e) pour la période du 03/07/2024 au 04/07/2025 minuit⁽¹⁾, par un contrat GL 1938399 RP5, n°302115052, à effet du 03/07/2024 garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile encourue par l'assuré dans le cadre des activités suivantes déclarées au contrat :

- **Conseiller en micro nutrition** : préconisations d'aliments santé, préconisation d'éventuels compléments alimentaires en fonction des problématiques de santé, à l'exclusion des activités de fabrication, d'herboristerie, de diététicien, directement ou par sous-traitance.

Le sociétaire déclare ne pas pratiquer la vente à distance (par correspondance et/ou par Internet), directement ou par sous-traitance.

- **Coaching sportif** : accompagnement de personnes majeures, à domicile et/ou en établissement d'activités physiques et sportives appartenant à un tiers et/ou en entreprise, avec pratique de la gymnastique et disciplines assimilées (aérobic, fitness, stretching, etc), de la marche, de la course à pied, de la musculation, de la natation, et/ou du cyclisme, à l'exclusion d'autres disciplines sportives, de l'exercice de l'activité dans les secteurs médicaux ou paramédicaux, du sport professionnel, du sport de haut niveau, tels que définis par le code du sport et à l'exclusion de l'accompagnement de personnes participant à des compétitions nationales et internationales, par personne titulaire d'une certification professionnelle enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles par France Compétences conformément aux articles L6113-1 et suivants du Code du travail.

----- FIN DE LISTE -----

Il est précisé que, si les activités exercées le nécessitent, nous garantissons les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile encourue par l'assuré dans le cadre d'une activité de vente au détail sur les foires et marchés.